

FICHE CANDIDATURE BÉNÉVOLE

34^e Fête du Livre de Saint-Étienne
Maison des Associations – Bénévoles 2019

4 Rue André Malraux - 42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 34 43 80 / fetedulivre@saint-etienne.fr

Fête
du
Livre
DE SAINT-ÉTIENNE
●●● les mots en scène

ville de
Saint-Étienne
L'expérience design

FÊTE DU LIVRE 2019 : 17-18-19-20 octobre

Document à renvoyer dûment complété avant le **VENDREDI 23 AOÛT 2019**
par courriel : fetedulivre@saint-etienne.fr
par voie postale : **Fête du Livre / Bénévoles 2019**
Maison des Associations - 4 Rue André Malraux / 42000 Saint-Étienne

**La Fête du Livre prendra contact avec vous début septembre
pour donner suite à votre candidature**

**Une réunion d'information se déroulera le JEUDI 19 SEPTEMBRE À 16H30
à la Maison des Associations.**

COORDONNÉES

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

• NOM : _____ • PRÉNOM : _____
• TÉLÉPHONE : _____ • PORTABLE : _____
• ADRESSE : _____

• CODE POSTAL : _____ • VILLE : _____
• COURRIEL : _____
• DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ • LIEU DE NAISSANCE : _____
• PROFESSION ACTUELLE OU EXERCÉE : _____

• MAITRISE DES LANGUES ÉTRANGÈRES : OUI NON

> SI OUI LAQUELLE : (indiquer le niveau) _____

• TAILLE T-SHIRT : S / M / L / XL / XXL

EXPÉRIENCE DE BÉNÉVOLAT

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

• AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ BÉNÉVOLE À LA FÊTE DU LIVRE DE SAINT-ÉTIENNE ?

OUI NON

> SI OUI, QUELLE(S) MISSION(S) VOUS AVAIENT ÉTÉ CONFIÉES ?

• AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ BÉNÉVOLE DANS UN AUTRE FESTIVAL ? OUI NON

> SI OUI, LE(S)QUEL(S) ?

> SI OUI, QUELLE(S) MISSION(S) VOUS AVAIENT ÉTÉ CONFIÉES ?

CALENDRIER DE DISPONIBILITÉS

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

• EN AMONT DE LA FÊTE DU LIVRE

- Distribution des supports de communication,
- Soutien logistique à la mise en place de l'événement,
- Travaux divers de confection de sacs, badges...

La Fête du Livre vous accueillera 1 à 2 journée par semaine à partir du mois d'octobre.

Nous vous demandons de bien vouloir consulter vos boîtes mails pour être informés de ces journées.

• PENDANT LA FÊTE DU LIVRE 2019

JEUDI 17 OCTOBRE :	<input type="checkbox"/> 8h / 14h	<input type="checkbox"/> 13h / 18h	<input type="checkbox"/> 18h / 22h
VENDREDI 18 OCTOBRE :	<input type="checkbox"/> 8h / 14h	<input type="checkbox"/> 13h / 18h	<input type="checkbox"/> 18h / 23h
SAMEDI 19 OCTOBRE :	<input type="checkbox"/> 8h30 / 14h	<input type="checkbox"/> 13h / 18h	<input type="checkbox"/> 18h / 23h
DIMANCHE 20 OCTOBRE :	<input type="checkbox"/> 8h30 / 14h	<input type="checkbox"/> 13h / 18h	<input type="checkbox"/> 18h / 20h

Un calendrier de présence sera validé avec chaque bénévole en fonction des demandes et des disponibilités de chacun.

MISSIONS

(Écrire lisiblement en LETTRES CAPITALES)

MISSIONS SOUHAITÉES PENDANT LE FESTIVAL *(plusieurs choix possibles)*

- COORDONNER LES BÉNÉVOLES SUR UN SITE *(être bénévole référent)*
- ACCUEILLIR, INFORMER & ORIENTER LE PUBLIC *(chalets informations)*
- ACCUEILLIR DES AUTEURS ET INVITÉS VIP *(espace auteurs et VIP)*
- SUPERVISER LA BONNE TENUE DE L'ESPACE VIP *(espace auteurs et VIP)*
- RÉALISER DES REPORTAGES PHOTOS *(utilisation du matériel personnel)*
- RÉALISER DES REPORTAGES VIDÉOS *(utilisation du matériel personnel)*
- ENCADRER DES ANIMATIONS JEUNESSE *(mur de coloriage, atelier et lectures de contes)*
- DIFFUSER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SITES
- SUPERVISER LES ESPACES DÉBATS
- ACCUEILLIR DES INVITÉS LORS DE LA SOIRÉE DE REMISE DES PRIX 18/10
- ACCUEILLIR DES INVITÉS LORS DE LA SOIRÉE DU SAMEDI 19/10
- GÉRER LE VESTIAIRE LORS DE LA SOIRÉE DU SAMEDI 19/10
- ACCOMPAGNER DES VISITES GUIDÉES DANS LA VILLE
- SUPERVISER L'ESPACE DÉGUSTATIONS *(Place Dorian)*
- VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES MOTS EN SCÈNE ET DE L'ESCAPE GAME *(place Jean-Jaurès)*
- ASSISTER À LA MISE EN PLACE DES LIEUX OFF DANS LA VILLE

INFORMATIONS LÉGALES

Le bénévolat se caractérise d'une part par l'absence de statut et d'autre part par l'absence de lien de subordination juridique et de toute rémunération sous quelque forme que ce soit *(espèce et avantage en nature)*.

Ainsi, le bénévole peut mettre un terme à son activité sans procédure ni dédommagement. Il est tenu de respecter scrupuleusement les consignes données par les personnes encadrantes et les normes de sécurité du domaine d'activité.

Dans la mesure où le bénévole se blesse durant son activité, l'organisme de Sécurité Sociale dont il relève en tant que salarié, retraité ou étudiant sera responsable de rembourser d'éventuels frais médicaux.

Si le bénévole cause un dommage matériel ou blesse une tierce personne lors de son activité, la ville indemniserà la victime au titre de son contrat "Collaborateurs occasionnels".

Si toutefois une faute personnelle est reprochée à l'auteur du dommage, la Ville de Saint-Étienne se retournera contre lui pour s'exonérer de toute responsabilité et de son obligation de réparation.

Fait à : _____

Le : _____

Signature précédée du nom et prénom
et de la mention **"lu et approuvé"** :